|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Conseil  Cinquante-quatrième session ordinaire Genève, 30 octobre 2020 | C/54/17  Original : anglais  Date : 26 octobre 2020 |

Résultats de l’examen des documents par correspondance

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

Le présent document a pour objet de rendre compte des résultats de l’examen des documents du Conseil par correspondance, conformément à la procédure adoptée par le Conseil en 2020[[1]](#footnote-2).

Le Conseil a approuvé la ou les décisions contenues dans les documents suivants :

Nomination du Secrétaire général (document C/54/11)

Prolongation du mandat du Secrétaire général adjoint (document C/54/12)

Adoption de documents (document C/54/3 Rev.)

UPOV/INF/4 : Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV (révision de l’article 4.6) (document C/54/19)

États financiers pour 2019 (document C/54/5)

Rapport de gestion financière pour l’exercice biennal 2018-2019 (document C/54/4)

Consolidation des états financiers et des rapports sur la performance (document C/54/18)

Fusion du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT) et du Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur (TWC) (document C/54/14)

Question-réponse “Comment le système de l’UPOV favorise-t-il le développement durable?” (document C/54/15)

Calendrier des réunions en 2021 (document C/54/8)

Élection des présidents des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT) (document C/54/16)

Le présent document est structuré comme suit :

Rappel 2

Point 4 de l’ordre du jour : Nomination du Secrétaire général (DOCUMENT C/54/11) 4

Point 5 de l’ordre du jour : Prolongation du mandat du Secrétaire général adjoint (document C/54/12) 5

Point 8 de l’ordre du jour : Documents proposés pour adoption par le Conseil (document C/54/3 Rev.) et document UPOV/INF/4 : Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV (révision de l’article 4.6) (document C/54/19) 5

Documents proposés pour adoption par le Conseil (document C/54/3 Rev.) 5

Documents d’information 5

UPOV/INF/16 : Logiciels échangeables (révision) (document UPOV/INF/16/9 Draft 2) 5

UPOV/INF/22 : Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union (révision) (document UPOV/INF/22/7 Draft 1) 5

UPOV/INF-EXN : Liste des documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision) (document UPOV/INF-EXN/14 Draft 2) 5

Documents TGP 5

TGP/5 : Expérience et coopération en matière d’examen DHS, Section 6 : Rapport UPOV d’examen technique et Formulaire UPOV de description variétale (révision) (document TGP/5 :  Section 6/3 Draft 1) 5

TGP/7 : Élaboration des principes directeurs d’examen (révision) (document TGP/7/8 Draft 1) 5

TGP/14 : Glossaire de termes utilisés dans les documents de l’UPOV (révision) (document TGP/14/5 Draft 1) 5

TGP/15 : Conseils en ce qui concerne l’utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS) (révision) (document TGP/15/3 Draft 1) 6

TGP/0 : Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision) (document TGP/0/12 Draft 1) 6

Document UPOV/INF/4 : Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV (révision de l’article 4.6) (document C/54/19) 6

Point 9 de l’ordre du jour : États financiers pour 2019 (document C/54/5) 6

Point 12 de l’ordre du jour : Rapport de gestion financière pour l’exercice biennal 2018-2019 (document C/54/4) 6

Point 13 de l’ordre du jour : Rapport sur la performance pour l’exercice biennal 2018-2019 (document C/54/9) 6

Point 14 de l’ordre du jour : Rapport annuel du Secrétaire général pour 2019 (document C/54/2) 6

Point 15 de l’ordre du jour : Regroupement des rapports de gestion financière et sur la performance (document C/54/18) 7

Point 16 de l’ordre du jour : Fusion du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT) et du Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur (TWC) (document C/54/14) 7

Point 17 de l’ordre du jour : question-réponse “Comment le système de l’UPOV favorise-t-il le développement durable?” (document C/54/15) 8

Point 18.b) de l’ordre du jour : Calendrier des réunions en 2021 (document C/54/8) 8

Point 19 de l’ordre du jour : Élection des nouveaux présidents des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT) (document C/54/16) 9

# Rappel

Conformément à la circulaire E-20/094 du 23 juillet 2020 (disponible sur la page Web de la [cinquante-quatrième session du Conseil](https://www.upov.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=55680)), le Conseil a décidé que les sessions de l’UPOV d’octobre 2020 se tiendraient sous la forme de réunions virtuelles, avec examen préalable de documents par correspondance.

La circulaire E-20/122 du 21 août 2020 recensait les documents ci-après pour la procédure par correspondance et prévoyait la possibilité de formuler des observations avant le 21 septembre 2020, avant les demandes d’approbation des décisions proposées dans les documents, le cas échéant :

Nomination du Secrétaire général (document C/54/11)

Prolongation du mandat du Secrétaire général adjoint (document C/54/12)

Adoption de documents (document C/54/3)

UPOV/INF/16 Logiciels échangeables (révision) (document UPOV/INF/16/9 Draft 1)

UPOV/INF/22 Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union (révision) (document UPOV/INF/22/7 Draft 1)

UPOV/INF-EXN Liste des documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision) (document UPOV/INF-EXN/14 Draft 1)

UPOV/EXN/DEN Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV (document UPOV/EXN/DEN/1 Draft 4)

TGP/5 Expérience et coopération en matière d’examen DHS, section 6 : Rapport UPOV d’examen technique et Formulaire UPOV de description variétale (révision) (document TGP/5 : Section 6/3 Draft 1)

TGP/7 Élaboration des principes directeurs d’examen (révision) (document TGP/7/8 Draft 1)

TGP/14 Glossaire de termes utilisés dans les documents de l’UPOV (révision) (document TGP/14/5 Draft 1)

TGP/15 Conseils en ce qui concerne l’utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS) (révision) (document TGP/15/3 Draft 1)

TGP/0 Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision) (document TGP/0/12 Draft 1)

États financiers pour 2019 (document C/54/5)

Rapport de gestion financière pour l’exercice biennal 2018-2019 (document C/54/4)

Rapport annuel du Secrétaire général pour 2019 (document C/54/2)

Calendrier des réunions en 2021 (document C/54/8)

Au 21 septembre 2020, des observations simples ont été reçues sur les documents ci-après, indiqués dans la circulaire E-20/122 du 21 août 2020. Le Bureau de l’Union a traité les observations simples dans une version révisée des documents ci-après, dans le cadre de notes finales :

Adoption de documents (document C/54/3 Rev.)

UPOV/INF/16 Logiciels échangeables (révision) (document UPOV/INF/16/9 Draft 2)

UPOV/INF-EXN Liste des documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision) (document UPOV/INF-EXN/14 Draft 2)

Au 21 septembre 2020, les observations reçues sur le document ci-après n’étaient pas des observations simples et, par conséquent, ce document n’a pas été soumis à l’approbation du Conseil par correspondance et sera examiné lors de la session virtuelle du Comité administratif et juridique le 28 octobre 2020 :

Document UPOV/EXN/DEN/1 Draft 4 “Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV”

Les observations reçues au sujet du document UPOV/EXN/DEN/1 Draft 4 “Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV” sont contenues dans le document CAJ/77/9 “Résultats de l’examen des documents par correspondance”.

La circulaire E-20/162 du 25 septembre 2020 comprenait les documents additionnels du Conseil ci-après conformément aux recommandations contenues dans les documents pertinents du Comité consultatif et du Comité technique :

UPOV/INF/4 : Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV (révision de l’article 4.6) (document C/54/19)

Regroupement des rapports de gestion financière et sur la performance (document C/54/18)

Fusion du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT) et du Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur (TWC) (document C/54/14)

Question-réponse “Comment le système de l’UPOV favorise-t-il le développement durable?” (document C/54/15)

Élection des nouveaux présidents des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT) (document C/54/16)

Compte tenu de ce qui précède, la circulaire E-20/162 du 25 septembre 2020 a invité le Conseil à approuver la ou les décisions contenues dans les documents suivants dans un délai de 30 jours (soit le 25 octobre 2020) :

Nomination du Secrétaire général (document C/54/11)

Prolongation du mandat du Secrétaire général adjoint (document C/54/12)

Adoption de documents (document C/54/3 Rev.)

UPOV/INF/4 : Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV (révision de l’article 4.6) (document C/54/19)

États financiers pour 2019 (document C/54/5)

Rapport de gestion financière pour l’exercice biennal 2018-2019 (document C/54/4)

Regroupement des rapports de gestion financière et sur la performance (document C/54/18)

Fusion du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT) et du Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur (TWC) (document C/54/14)

Question-réponse “Comment le système de l’UPOV favorise-t-il le développement durable?” (document C/54/15)

Calendrier des réunions en 2021 (document C/54/8)

Élection des nouveaux présidents des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT) (document C/54/16)

Aucune objection n’ayant été reçue au 25 octobre 2020, les décisions pertinentes présentées dans les paragraphes suivants sont considérées comme ayant été prises par correspondance.

# Point 4 de l’ordre du jour : Nomination du Secrétaire général (DOCUMENT C/54/11)

Le Conseil a examiné le document C/54/11.

Le Conseil a nommé M. Daren Tang Secrétaire général de l’UPOV pour la période allant du 30 octobre 2020 au 30 septembre 2026.

# Point 5 de l’ordre du jour : Prolongation du mandat du Secrétaire général adjoint (document C/54/12)

Le Conseil a examiné le document C/54/12.

Le Conseil a décidé de prolonger le mandat du secrétaire général adjoint du 1er décembre 2021 au 30 novembre 2022.

# Point 8 de l’ordre du jour : Documents proposés pour adoption par le Conseil (document C/54/3 Rev.) et document UPOV/INF/4 : Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV (révision de l’article 4.6) (document C/54/19)

## Documents proposés pour adoption par le Conseil (document C/54/3 Rev.)

Le Conseil a examiné les documents C/54/3 Rev., UPOV/INF/16/9 Draft 2, UPOV/INF/22/7 Draft 1, UPOV/INF-EXN/14 Draft 2, TGP/5 : Section 6/3 Draft 1, TGP/7/8 Draft 1, TGP/14/5 Draft 1, TGP/15/3 Draft 1 et TGP/0/12 Draft 1.

### Documents d’information

#### UPOV/INF/16 : Logiciels échangeables (révision) (document UPOV/INF/16/9 Draft 2)

Le Conseil a adopté la version révisée du document UPOV/INF/16 “Logiciels échangeables” (document UPOV/INF/16/9) sur la base du document UPOV/INF/16/9 Draft 2.

#### UPOV/INF/22 : Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union (révision) (document UPOV/INF/22/7 Draft 1)

Le Conseil a adopté la version révisée du document UPOV/INF/22 “Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union” (document UPOV/INF/22/7) sur la base du document UPOV/INF/22/7 Draft 1.

#### UPOV/INF-EXN : Liste des documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision) (document UPOV/INF-EXN/14 Draft 2)

Le Conseil a adopté la version révisée du document UPOV/INF-EXN “Liste des documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents” (document UPOV/INF-EXN/14) sur la base du document UPOV/INF-EXN/14 Draft 2.

### Documents TGP

#### TGP/5 : Expérience et coopération en matière d’examen DHS, Section 6 : Rapport UPOV d’examen technique et Formulaire UPOV de description variétale (révision) (document TGP/5 :  Section 6/3 Draft 1)

Le Conseil a adopté la version révisée du document TGP/5 “Expérience et coopération en matière d’examen DHS, Section 6 : Rapport UPOV d’examen technique et Formulaire UPOV de description variétale” (document TGP/5 : Section 6/3), sur la base du document TGP/5, section 6/3 Draft 1.

#### TGP/7 : Élaboration des principes directeurs d’examen (révision) (document TGP/7/8 Draft 1)

Le Conseil a adopté la version révisée du document TGP/7 “Élaboration des principes directeurs d’examen” (document TGP/7/8) sur la base du document TGP/7/8 Draft 1.

#### TGP/14 : Glossaire de termes utilisés dans les documents de l’UPOV (révision) (document TGP/14/5 Draft 1)

Le Conseil a adopté la version révisée du document TGP/14 “Glossaire de termes utilisés dans les documents de l’UPOV” (document TGP/14/5) sur la base du document TGP/14/5 Draft 1.

#### TGP/15 : Conseils en ce qui concerne l’utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS) (révision) (document TGP/15/3 Draft 1)

Le Conseil a adopté la version révisée du document TGP/15 “Conseils en ce qui concerne l’utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS)” (document TGP/15/3), sur la base du document TGP/15/3 Draft 1.

#### TGP/0 : Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision) (document TGP/0/12 Draft 1)

Le Conseil a adopté la version révisée du document TGP/0 “Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents” (document TGP/0/12) sur la base du document TGP/0/12 Draft 1.

## Document UPOV/INF/4 : Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV (révision de l’article 4.6) (document C/54/19)

Le Conseil a adopté la révision de l’article 4.6 du document UPOV/INF/4/5 “Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV”, comme indiqué ci-dessous :

**“Article 4.6**

“L’utilisation du fonds de réserve à des fins autres que pour couvrir un déficit relève de la décision du Conseil. Si, après la clôture de l’exercice financier, le montant du fonds de réserve dépasse 15% des recettes totales pour l’exercice financier, le Conseil décide de l’utilisation de l’excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l’exercice financier. ~~L’excédent est remboursé aux membres de l’UPOV, sauf si le Conseil en décide autrement. Tout membre de l’UPOV peut demander que le montant qui lui est remboursé soit déposé sur un compte spécial ou dans un fonds fiduciaire qu’il aura désigné.~~”

# Point 9 de l’ordre du jour : États financiers pour 2019 (document C/54/5)

Le Conseil a approuvé les états financiers pour 2019, qui figurent dans le document C/54/5.

# Point 12 de l’ordre du jour : Rapport de gestion financière pour l’exercice biennal 2018-2019 (document C/54/4)

Le Conseil a approuvé le Rapport de gestion financière pour l’exercice biennal 2018-2019 contenu dans le document C/54/4.

# Point 13 de l’ordre du jour : Rapport sur la performance pour l’exercice biennal 2018-2019 (document C/54/9)

Le Conseil a examiné le document C/54/9.

Le Conseil a pris note des résultats et des indicateurs d’exécution pour l’exercice biennal 2018-2019 figurant dans le document C/54/9.

# Point 14 de l’ordre du jour : Rapport annuel du Secrétaire général pour 2019 (document C/54/2)

Le Conseil a pris note du rapport du Secrétaire général sur les activités de l’Union en 2019 figurant dans le document C/54/2.

# Point 15 de l’ordre du jour : Regroupement des rapports de gestion financière et sur la performance (document C/54/18)

Le Conseil a approuvé le regroupement des rapports financiers et des rapports sur l’exécution du programme existants dans un “Rapport sur la performance de l’UPOV”. Ce rapport serait présenté chaque année parallèlement aux états financiers, en commençant par les rapports pour 2020, comme indiqué aux paragraphes 9 à 11 et dans l’annexe du document C/54/18.

# Point 16 de l’ordre du jour : Fusion du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT) et du Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur (TWC) (document C/54/14)

Le Conseil a examiné le document C/54/14.

Le Conseil a approuvé la création et le mandat ci-après du TWM, couvrant les activités du TWC et du BMT :

Titre :

Groupe de travail technique sur les méthodes et techniques d’essai (TWM)

Tâches

Conformément aux instructions du Comité technique :

1. examiner des méthodes pertinentes pour l’examen DHS;
2. examiner et fournir des conseils en ce qui concerne les logiciels et le matériel utilisés pour :
   1. les protocoles d’essai et l’analyse de données DHS;
   2. l’enregistrement et le transfert de données;
   3. l’analyse d’images;
   4. les données biochimiques et moléculaires;
3. examiner les questions relatives aux protocoles d’essai et à l’analyse de données;
4. examiner les possibilités d’application des techniques biochimiques et moléculaires à l’examen DHS;
5. élaborer des directives relatives à la gestion et à l’harmonisation des bases de données;
6. le cas échéant, élaborer des directives relatives aux méthodes biochimiques et moléculaires et à leur harmonisation;
7. suivre l’évolution générale des techniques biochimiques et moléculaires;
8. se tenir au courant des applications des techniques biochimiques et moléculaires à l’amélioration des plantes;
9. servir de cadre à des discussions sur l’utilisation des techniques biochimiques et moléculaires en ce qui concerne la notion de variété essentiellement dérivée et l’identification des variétés.

Le Conseil a créé le TWM avec le mandat susmentionné avec effet à compter de 2022.

Le Conseil est convenu d’élire le président du BMT en qualité de président du TWM, pour un mandat prenant fin en même temps que la cinquante-septième session ordinaire du Conseil, en 2023.

# Point 17 de l’ordre du jour : question-réponse “Comment le système de l’UPOV favorise-t-il le développement durable?” (document C/54/15)

Le Conseil a examiné le document C/54/15.

Le Conseil a adopté le texte de la question-réponse “Comment le système de l’UPOV favorise-t-il le développement durable?”, reproduit ci-dessous :

*Comment le système de l’UPOV favorise-t-il le développement durable?*

*Le projet défini dans le Programme de développement durable à l’horizon 2030 (voir* [*https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/*](https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/)*) porte l’espoir d’“un monde où il y ait des aliments en quantité suffisante pour tous et où chacun puisse se nourrir de manière saine et nutritive, quels que soient ses moyens”, marqué “par une croissance économique soutenue et partagée, le développement social, la protection de l’environnement et l’élimination de la faim et de la pauvreté” et “dans lequel le développement et l’usage des technologies soient respectueux du climat et de la biodiversité et soient résilients”.*

*La croissance de la population mondiale et la progression de l’urbanisation s’accompagnent d’exigences accrues en matière de production agricole, tant sur le plan de la quantité que de la qualité. Dans le même temps, pour préserver la biodiversité, il est nécessaire d’enrayer ou d’inverser le processus d’expansion des terres agricoles, et ce alors qu’il existe en parallèle des besoins de terres agricoles pour la production alimentaire et énergétique. Cela signifie qu’il est nécessaire de produire davantage à partir des terres agricoles existantes, d’une manière durable.*

*Les progrès considérables réalisés en matière de productivité agricole dans différentes régions du monde s’expliquent dans une large mesure par l’amélioration des variétés et des pratiques agricoles. La sélection de variétés végétales au rendement plus élevé, une utilisation plus efficace des nutriments, une plus grande résistance aux parasites et aux maladies, une meilleure tolérance au sel et à la sécheresse et une meilleure capacité d’adaptation au changement climatique peuvent augmenter la productivité et la qualité des produits de manière durable en agriculture, en horticulture et en sylviculture et réduire la pression qui s’exerce sur l’environnement naturel. Par ailleurs, l’obtention de variétés adaptées à l’environnement dans lequel elles sont cultivées élargit le choix d’aliments sains, savoureux et nutritifs disponibles tout en fournissant aux agriculteurs un revenu suffisant.*

*Le système UPOV de protection des variétés végétales soutient l’investissement à long terme en faveur de la création de nouvelles variétés et fournit un cadre propice à l’investissement dans la fourniture de semences et d’autres types de matériel de reproduction de variétés qui répondent aux besoins des agriculteurs. L’UPOV a été créée en 1961 aux fins du développement de l’agriculture et, depuis, a montré son efficacité pour aider tous les types d’obtenteurs : obtenteurs individuels, agriculteurs, petites et moyennes entreprises et instituts ou entreprises de sélection végétale plus importantes, du secteur public comme privé.*

*Le système de l’UPOV a été conçu dès le départ pour faire progresser le plus possible la sélection végétale et, partant, l’agriculture de manière durable, dans l’intérêt des agriculteurs et de la société dans son ensemble. Cette notion est consacrée par l’“exception en faveur de l’obtenteur”, l’une des principales caractéristiques du système de l’UPOV depuis sa création. Cette exception permet de tirer parti des variétés végétales protégées à des fins de création d’autres variétés par tous les types d’obtenteurs, reconnaissant ainsi que l’accès aux ressources génétiques est une condition préalable à tout type de création variétale.*

# Point 18.b) de l’ordre du jour : Calendrier des réunions en 2021 (document C/54/8)

Le Conseil a examiné le document C/54/8.

Le Conseil a approuvé le calendrier des réunions en 2021 et les dates de réunion proposées en 2022 et en 2023 figurant dans le document C/54/8.

# Point 19 de l’ordre du jour : Élection des nouveaux présidents des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT) (document C/54/16)

Le Conseil a examiné le document C/54/16.

Le Conseil a élu à la présidence des groupes de travail techniques et du BMT, pour un mandat de trois ans s’achevant en même temps que la cinquante-septième session ordinaire du Conseil, en 2023, les personnes ci-après :

a) Mme Renée Cloutier (Canada), présidente du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA);

b) M. Christopher Barnaby (Nouvelle-Zélande), président du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF);

c) Mme Ashley Balchin (Canada), présidente du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO);

d) Mme Marian van Leeuwen (Pays-Bas), présidente du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV); et

e) Mme Beate Rücker (Allemagne), présidente du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT).

[Fin du document]

1. La procédure relative à l’examen des documents par correspondance est indiquée dans la circulaire E-20/094 du 23 juillet 2020 (disponible sur les pages Web consacrée à la cinquante-sixième session du TC, à la soixante-dix-septième session du CAJ et à la cinquante-quatrième session du Conseil). [↑](#footnote-ref-2)